L'ABEILLE

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 21, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance; pour l'année, six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année. Aucun abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit [illegible] avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNÉS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasin de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se composera des trois bateaux suivants: Le bateau à vapeur PAUL JONES, capit. Thomasson.—Le bateau à vapeur TECHE, capit. Wrentmore.—A. GALLATIN, W. McClintock.

Les bateaux cidessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés cidessus et la plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différens bateaux.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 14fev

POUR LOUISVILLE, Cincinnati, Maysville, Portsmouth, Wheeling et Pittsburg—Le steamer CORINTHIAN, capitaine Snyder, partira jeudi, 19 courant, à 10 heures A. M. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAML. BELL, 17 mars 69 rue des Magasins

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le steamer PAWNEE, capit. E. H. Gleim, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & Co. 17 mars 26, rue Poydras

POUR ST. LOUIS—Samedi 21 courant. Le bateau à vapeur PRAIRIE, capitaine Freligh, partira à la date susdite. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras. JOHN MERRITT, 16 mars 53, rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER—POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Gibson et Fort Smith (Ark.)—Le superbe bateau à vapeur, fin marcheur, CHEROKEE, capitaine C. Harris, est attendu à chaque instant et repartira immédiatement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à WILLIAM S. BROWN, 16 mars 26, rue Gravier.

A VENDRE—Le bateau à vapeur CHANCELLOR, dont on disposera à bon marché. Il est pourvu de tout en général; ses machines sont d'un grand pouvoir, et le bateau est en bon état. On pourra en prendre possession aussitôt que son chargement sera retiré. Pour les conditions, s'adresser à LAYET & AMELUNG, 12 mars 17, rue du Commerce.

PAQUEBOT REGULIER. POUR BAYOU LAFOURCHE—Le steamer bien construit et connu WASHINGTON, capitaine Auguste Muler, fera les voyages, comme paquebot régulier, pour le port ci-dessus, et partira cette ville tous les vendredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

N. B.—Aucune dette contractée par le bateau ne sera payée à moins qu'elle ne l'ait été par [illegible] 29 fev—1m

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur, paquebot régulier, SELMA, capt. Bissel, est prêt pour le voyage cidessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la rue Poydras. JOHN A. MERRITT, 11 mars 53, rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER. Le bateau à vapeur TUSKINA, ayant en dessous, partira pour les places de La Providence, Vicksburg, Milliken's Bend, Grand Gulf, Rodney et Natchez. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] J. HALL & A. B. BEIN, 29, Nlle-Levée. 10 m

POUR ST-LOUIS ET ALTON—Le steamer rapide METEOR, capt. J. W. Dunnica, partira sous peu pour les ports cidessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant des emménagements pour les passagers de la chambre et de l'entrepont, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 6 m 30, rue Gravier.

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires.—Le steamer WATER WITCH, capitaine E. W. Burge, partira pour les ports cidessus. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Commune ou à JOHN A. MERRITT, 5 mars 26, rue Poydras.

A LOUER.

UNE MAISON neuve très commode et dont la construction a été très soignée, située dans la rue Royale, entre St. Louis et Conti; on donnera possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à 12 mars—3 ROGER & LABATUT, 175, Royale.

A LOUER.

La MAISON en face du Théâtre St. Charles, occupée par M. Unruh, qui y tient une barre. Elle sera libre le 1er juin prochain. S'adresser au bureau du Théâtre St. Charles. 14 mars—6

MAISON A BELOXI.

UNE MAISON avec un jardin, une chambre à bains et toutes les autres commodités y attachées sera louée pour l'été ou pour toute l'année; elle est parfaitement distribuée pour loger une grande famille ou pour y établir un hôtel. Pour de plus amples renseignements s'adresser à JOHN NIXON, avocat, 14 mars—3 Exchange-Place.

A LOUER PRESENTEMENT—Un Magasin et dépendances, rue Conti, près la rue Chartres. On vendra les vitrières, comptoirs et tente. WIOTTE & SALLE, 10 mars—6 encoig. Chartres et Conti.

A VENDRE OU A LOUER—Le beau lieu de campagne situé à un mille au-dessus du ferry de la première municipalité, à l'autre bord du fleuve, autrefois la résidence de Madame Duverjé, se composant d'une superbe maison de maître et ses dépendances, d'un joli parterre, verger, &c. le tout en bon état. Livraison en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à 10 m—6 B. OLIVIER, 215, rue Royale.

A LOUER—Une maison située rue de la Douane entre les rues Bourbon & Dauphine. S'adresser à 3 m R. BRUGIER, rue St-Louis, No. 9.

A LOUER—Une maison haute rue de l'Esplanade entre Dauphine & Bourbon. S'adresser à 3 m R. BRUGIER, 9, St.-Louis.

A LOUER—Une petite maison, rue des Grands Hommes, No. 10. S'adresser à R. BRUGIER, 3 m No. 9, rue St.-Louis.

A LOUER—Une maison à une étage, composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Damaine et St. Philippe. S'adresser à la maison située au coin des rues Dumaine et Dauphine. 16 jan

BANQUE DES AMELIORATIONS, Nlle. Orléans, ce 13 mars 1840.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau du caissier, pour la construction et mise en place de la charpente en fer du dôme de la Bourse de la Cité, ainsi que pour la construction aussi en fer du plafond, des soffites du plancher de la terrasse supérieure, des fermes d'architrave, ancres, tirans, chaines, patins, cercle décartement; le tout composant les travaux ci-dessus désignés, ainsi que le chassis en fer, le paratonnerre et ses armatures.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 25 du mois courant. Le plan, la spécification et le cahier des charges peuvent être examinés au bureau du caissier.

Les propositions devront mentionner le mode du paiement demandé.

Par ordre de la direction, 14 mars L. BERNARD, Caissier.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS A NASHVILLE.

ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS.

Jusqu'au 1er. Avril, les chars ne feront des voyages avec des passagers que les Dimanches.

	Départ.	Retour.
Savoir:	10 1-2 h. du matin,	2 h. du soir.
	3 heures du soir,	5 1-2 h. du soir.

☞ Une personne expérimentée est à faire des préparations pour accomoder les visiteurs du *Prairie Cottage*. Les bains seront mis en ordre pour recevoir les baigneurs le 1er. Avril.

COURSES DE LA METAIRIE.

Afin d'accomoder les personnes désireuses de voir dresser les chevaux de course, les chars commenceront à courir le 20 courant, à 6 heures du matin jusqu'au 25, premier jour de la course où les chars feront leurs voyages aux heures suivantes et tant que dureront les courses.

Départ.	Retour.
8 heures du matin,	8 1-2 h. du soir.
9	9 1-2
10	10 1-2
11	11 1-2
11 1-2	[illegible]
12	[illegible]
Midi et demi	[illegible]
1 heure du soir,	[illegible]
2	[illegible]
3	[illegible]
4	[illegible]
5	[illegible]

On aura une [illegible] passagers à chaque [illegible]

Billets: 25 cents.

☞ Bois de cyprès [illegible] bois de frêne [illegible]

JAMES H. CA[illegible]

14 mars—18 3m

JOHN A. MERRITT [illegible] fonderies de fer de [illegible] clous, offre en vente [illegible] des clous grandeurs [illegible] que des clous de tonneliers [illegible] [illegible]

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière URCHIN, capitaine [illegible], ayant le plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à J. B. BAILEY, 14 Bienville. 13 m

POUR NEW-YORK—Le brick neuf GANGES, capitaine Burr, ayant la plus grande partie de son chargement arrivé partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, pont no. 12, 2e municipalité ou à FOSDICK & BROTHER, 70 Camp. 13 m

POUR LIVERPOOL—Le brick de première classe RUSSIA, capitaine McMinn, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 12 m

POUR NEW YORK. La goëlette WATER-WITCH, capt. J. Arnoux, partira positivement pour le dit port, samedi, 16 du courant. Pour passage seulement ayant de bons emménagements, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co, 10 m 19, rue Toulouse.

POUR NEW-YORK—Le brick A. L. CARLETON, capitaine Jameson, peut recevoir 50 balles de coton ou 100 barils pour le pont. S'adresser à 16 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW-YORK—La goëlette HARRIET & LOUISA, capitaine Pavey, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser à 10 mars J. B. BAILEY, 14, rue Bienville

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière CORA, doublée et chevillée en cuivre, capt. Young, est en chargement en face de la Place d'Armes, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 12 mars J. B. BAILEY, 14, Bienville

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière ONTARIO, capitaine Proctor, prendrait encore 100 barils sous le pont et 100 do dessus. S'adresser à FOSDICK & BROTHERS, 13 mars

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier A. L. CARLETON, capt. Jameson, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à 13 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA ET HELEN, va être expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 11 mars 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick neuf TECUMSEH, capitaine Pendleton, amarré en face des bâtisses du Triangle, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à 17 mars GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp.

POUR NEW YORK—Le brick MONTEVIDEO, capitaine Race, a besoin de 200 barils de fret pesant. S'adresser à 7 mars S. & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier GRAND-TURK, capitaine Dyer, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 29 f S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—1er navire—Le brick CHANCEY, capt. David Moore, est maintenant en chargement et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à 26 fev JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR BOSTON—Le brick MAJESTIC peut recevoir 50 balles de coton et 100 barils sur le pont. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 16 mars 24, Douane

POUR BOSTON—Le brick fin voilier MAJESTIC, cap. Ames, partira incessamment. Pour la balance de fret et passage, s'adresser à 13 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—Le brick FLORENCE, capt. Rose, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle ou à FOSDICK & BROTHER, 6 mars 70, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick GAZELLE, capitaine Glover, partira sous peu. Pour fret de 200 barils ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick MAJESTIC, capt Ames, partira pour le port cidessus. Pour fret ou passage, s'adresser à 3 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—Le brick PILGRIM, a besoin de 20 balles de coton pour compléter sa cargaison et il partira ce soir. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 25f

POUR BOSTON—Le brick VOLTAIRE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 25 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, peut prendre 60 balles de coton. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 16 mars 24, rue de la Douane

POUR PHILADELPHIE OU NEW YORK—La goëlette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes, Pour fret s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle, dans la Seconde municipalité ou à 6 mars J. ALBERT, 26 rue St.Louis.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ANTARES, capitaine Hatch, peut prendre encore 200 barils et partira Mercredi prochain. Pour fret, s'adresser à 9 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR PHILADELPHIE. Le paquet ARCHER, capitaine Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au dessus de la presse de la Louisiane, ou à JAMES D. DENEGRE, 3 m 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 29 fev 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—La goëlette GENERAL WAYNE, peut prendre 50 balles de coton sur le pont. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 16 mars 24, Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick GEORGE, capitaine [illegible], partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR BALTIMORE—La goëlette GENERAL [illegible] Kingston, a besoin de 300 barils [illegible] Pour le montant du fret [illegible] G. BEDFORD & BECK [illegible] 24, rue de la Douane

LIGNE [illegible] MOBILE [illegible] J. T. LAGUERENNE ET DE [illegible] JOS. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LA MOBILE [illegible] HENRY CLAY [illegible] JOS. H. ASHBRIDGE.

LIGNE DE LA NLLE-ORLEANS ET DE LA MOBILE. Par le Nouveau Bassin. La goëlette MARY ELLEN, capt. Ellis, partira sous peu de jours, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 21 fev 65, Commune.

[illegible]TS D'EUR[illegible]

POUR LE HAVRE—Le beau navire neuf A 1, SUSAN DREW, capitaine Babbidge, a commencé à charger et prendra encore du fret, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & CO., 26, rue Bienville, ou à 7 mars E. JAS. JENKINS.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A 1, BRUNETTE, capt. Robinson, partira la semaine prochaine. Pour passage, s'adresser à bord ou à J. B. BAILEY, 14 mars 14, Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Barr, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à 9 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois-mâts ROMULUS, capitaine Webster, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à 7 mars S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe TYRONE, capt. Spear, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier BANGOR, capitaine Gustave, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, rue du Camp.

POUR TRIESTE—La barque A 1, BOHEMIA, capitaine Nasay, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à SCHMIDT, WERNER & CO, 12 fev 68, rue Bienville.

POUR BORDEAUX—La barque UNION, capitaine Boyer, partira immédiatement pour le port ci-dessus, pourvu qu'assez de fret soit offert dans trois jours, s'adresser à J. T. LAGUERENNE & Co, 29 fev 57, rue Tchoupitoulas.

Le navire MARENGO, capitaine J. J. Larkin, maintenant en chargement pour le Havre, peut prendre quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord, ou à F. PERRET, 20 fev 169, rue Toulouse

POUR MARSEILLES—La barque fine voilière DAMARISCOTTA, capitaine Clark, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, rue du Camp.

POUR MARSEILLES—Le brick R. GRONINO, marqué A. 1. capt. Landon, a besoin de 200 balles de coton pour le port ci-dessus, pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 29 fev

POUR BORDEAUX—Le navire français l'ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la Halle aux Legumes, ou à 15 fev R. A. LEFEBVRE & Co. 10, rue Toulouse.

PORTS DES ANTILLES.

POUR LA HAVANE—La goëlette HERO, partira sous peu. Pour le port de 400 barils ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 6mars

POUR LA HAVANE—La polacre espagnole MARIA, capitaine Maristany, du port d'environ 800 tonneaux, est prête à prendre du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à 3 mars CUCULLU, LAPEYRE & Co.

CUCULLU, LAPEYRE & Co., offrent à vendre: 400 sacs café vert de la Havane, 100 caisses sucre blanc do, 60 ballots tabac en feuilles, 500 milliers cigarres de meilleures marques, 150 [illegible] vin de Catalogne, 150 barils vin de Malaga doux et [illegible] 300 potiches huile d'olive, 30 barils olives de Malaga, 5 [illegible] noix fraîches, 10 barils figues fraîches de Malaga, 2 caisses contenant 70 services de table linge du Bearn, toile à voile de Russie, Ravens duck. 17 mars

TOILE GARANTIE.

LE soussigné a reçu directement des manufactures de Silésie (Prusse) un assortiment complet de toiles à chemises et à draps, des linges de tables ouvrés et damassés, de serviettes et essuie mains; ainsi que des toiles écrues, du coutil de la Bretagne, du morlais, de l'estopille, du gingas, en fil, de la platille, des mouchoirs de poche blancs et imprimés &c. lesquels articles sont garantis être tout fil.

De plus, un assortiment général de bas, chaussons, chales, gingas, indiennes, coton blanc et écru, pitre &c. à vendre par JEAN H. MARTINSTEIN, 122, Royale. 17m

A VENDRE chez les soussignés:—Vins de Bordeaux de toutes qualités, en barriques et demi barriques, et en caisses.

Clos de Vougeot, Chambertin,
Vin du Rhin, Cognac vieux,
Liqueurs assorties,
Absinthe Suisse, des meilleures marques.
[illegible]
[illegible]

SCHOEFFER & Co. 22, rue Toulouse

[illegible] WRIGHT, HATCH & EDSON, [illegible] de Billets de Banque, [illegible] Nouvelle-Orléans

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE [illegible]

[illegible]

[illegible]

POUR GALVESTON [illegible] J. B. BAILEY, 14, Bienville.

POUR SAN LOUIS, Velasco, Brazoria, Columbia, Galveston et Houston (Texas)—Le brick NARRAKANTA, capitaine Knight, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Le steamer Constitution prendra son fret à San Luis pour le Brazos, et le steamer Cuba prendra le fret pour Galveston et Houston. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la presse à coton d'en haut ou à H. G. HEART, 28 fev 63, rue de la Commune

POUR GALVESTON, (Texas)—La goëlette paquebot CHARLES, capt. Moore, ayant les deux tiers de son chargement, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 21 fev 65, rue de la Commune.

A VENDRE OU A FRETER.

DEMANDE A FRETER—Une goëlette ne tirant que 6 pieds d'eau et du port de 400 à 500 tonneaux. S'adresser à J. M. CABALLERO, 14 mars 22, Vieille Levée.

A FRETER—Le navire fin voilier et de première classe BOWDITCH, pouvant porter 3000 balles de coton, et est actuellement prêt à recevoir son chargement. S'adresser au capitaine à bord en face de la presse à coton. 13 mars

A FRETER—La barque neuve CASPIAN, capitaine Billings, pouvant porter 1100 balles de coton; elle sera prête sous peu à recevoir un chargement. S'adresser à 12 m G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

FRET OU AFFRETEMENT—La jolie goëlette ROMP, de 1000 barils, est prête à prendre du fret pour quelque port de l'Ile de Cuba. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & CO., 10 mars 66, rue du Camp.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Une bonne goëlette, ou un brick du port de 1000 à 1200 barils trouvera immédiatement une cargaison à des conditions avantageuses pour un port des Antilles. S'adresser à 6mars HENRY TETE, 13 rue Conti.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un bon navire du port de 2000 à 3000 barils peut obtenir du fret à des conditions libérales pour un port de la Méditerranée. S'adresser à 6mars HENRY TETE, 13 rue Conti.

A FRETER—Le packet de New-York, SHAKSPEARE, capt. Comell, du port de 2,300 balles, est maintenant prêt à recevoir une cargaison pour un port d'Europe. Pour les conditions, s'adresser à 29 fev FOSDICK & BRO. 78, Camp.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un navire pouvant porter de 450 à 500 boucauts de tabac pour Gibraltar. S'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 7 mars 65, Commune.

A FRETER—Le trois mâts ST. LAWRENCE, capt. O. P. Brown, du port d'environ 1300 bal. sera prêt à recevoir du fret sous peu. S'adresser à 5 mars S. HEATH & Co, 95, Camp.

A FRETER—Le brick neuf et fin voilier AMERICA, capt. Stephensen, du port d'environ 1,000 balles, sera prêt à prendre une cargaison pour un port du Nord ou de la Méditerranée. S'adresser au capitaine, à bord en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à HERBAULT, FRERES, 4 mars 78, rue Bienville.

VENDRE OU A FRETER—La goëlette CORA. S'adresser au capitaine à bord ou à 25 fev W. F. VIGERS & Co,

A FRETER—La goëlette WATERWITCH, prête à prendre une cargaison, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co., 25 fev 19, rue Toulouse.

DEMANDE D'UN NAVIRE—On a besoin d'un navire pouvant porter de 8 à 900 barils pour prendre une cargaison pour les Indes Occidentales. 24 fev JOS. H. ASHBRIDGE.

COURSES DU JOCKEY CLUB DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

COURSE DE LA METAIRIE.

Assemblée du Printemps 1840.

Devant commencer Mercredi, 25 mars, et continuer cinq jours.

Premier Jour—1ère Course.

Pour une course par des poulains et pouliches de 2 ans, printemps 1839—courses d'un mille—$300 d'entrée—$200 de dédit—la liste fermée à 5 souscripteurs.

1. MM. Ferguson Duplantier, présente pouliche, Boy-Imp.
2. John G. Perry, pr. poulain bay par Orphan Boy.
3. Thomas J. Wells, pr. pouliche g. Jane Splane, par Autocrat imp. de Mercury.
4. Duncan Kenner, pr. pouliche ch. Houri, par Langar, issue de Amet Lyle par Ashton.
5. Wm. R. Barrog, pr. poulain bay par Merman imp. issu de Lucella, par Pacific.
6. Col: A. Bingaman, pr. poulain g. Jno. R. Grymes, par Leviathan, de Mercury.

Même Jour—2ème Course.

Bourse du Jockey Club $500—Courses de 2 milles.

Deuxième Journée.

Bourse de Propriétaires $600—Courses de 3 milles.

Troisième Journée.

Bourse du Jockey Club $350—Courses de deux milles, 4 ans et au dessous, poids proportionnés, 5 ans et au dessus devant porter 100 liv. Ensuite: une Course à pieds pour une bourse de $200—Courses de 3 milles, ouverte à tout venant, $10 d'entrée, qui reviendront au gagnant; admission pour huit ou plus.

Quatrième Journée.

Bourse du Jockey Club $1,000—Courses de 3 milles.

Cinquième Journée.

1re Course—Bourse de $1,000—Courses de 4 milles.

1. John Beasy, pr. poulain bay Lowestone, par Leviathan.
2. Jno G. Perry, pr. poulain ch. Steel Twist, par Medoc.
3. R. R. Long, pr. poulain ch. Allen Brown, par Stockholder.
4. Col. A. L. Bingaman, pr. pouliche bay Martha Malone, par Leviathan.

Même Journée—2ème Course.

Bourse du Jockey Club $[illegible]—Courses d'un mille, les 4 [illegible]

☞ Les propriétaires prient les souscripteurs de prévenir leurs inscriptions pour la Bourse de $2,000—disputée par des poulains et pouliches et dont la liste sera fermée le 1er Avril 1840. La dite Course aura lieu au champ de la Métairie, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

L'assemblée d'Automne de 1840, se tiendra au Champ de Course de la Métairie, le second Mercredi, 9 de Décembre, et continuera cinq jours.

JAS. S. GARRISON,
RICHARD ADAMS,
18 mars—5tpa Propriétaires.

E. FREMAUX, libraire, marchand de papier peints et de fournitures de bureaux, rue de Chartres, no. 147, sous l'Hôtel d'Orléans, entre St. Louis et Toulouse, vient de recevoir par le navire Eleanor, du Havre, une grande quantité de romans nouveaux des meilleurs auteurs et une grande collection de pièces de théâtre, nouvelles.

Balzac, Beatrix; do une fille d'Eve; do Véronique; do Un grand homme; do Œuvres complètes; Alex. Dumas, Maitre Adam; do capit. Pamphile; do Œuvres complètes; E. Sue, Detegtar; do Histoire de la marine; do Arthur; do Œuvres complètes; G. Sand, Gabriel; do Œuvres complètes; Gozlan, le Tourelle; F. Soulié, le Serpent; do Homme de lettres; do Diane et Louise; do Œuvres complètes; Scribe, une maîtresse anonyme; Arago, souvenirs d'un aveugle; Saintine, Antoine; Vicomte de Castel, Arthur d'Aizac; F. Soulié, Maitre d'Ecole; Al. Brot, Comtesse aux galants; Vicomte de Castel, faubourg St. Honoré; Karr, une Folle histoire; J. Janin, les Catacombes, Bodin, Melchior, Raymond, Mézélie; do Valdepoyras; Scribe, Carlo; Karr, la Jeune aveugle; Balbi, Géographie; Musée des familles de 1839; do do complet; Magasin pittoresque; Magasin universel; Mosaïque, Janin, Musée de la caricature; Duntan, Musée, le Monde Dramatique 700 vol. Béranger, Œuvres complètes nouvelle édition; Norvins, Histoire de Napoléon; Mémoires de St. Simon; Histoire parlementaire de la Révolution française.

France pittoresque, monumental, militaire et maritime; Œuvres complètes de Chateaubriand, Voltaire, Rousseau, Corneille, Molière, Racine, Fénelon, Tantler, Lord Byron, Paul de Kock, Beaumarchais, La Harpe, Mme de Staël, &c. Dictionnaire français de B. Landais, Boiste, Raymond et de Pacadémie; Grand assortiment de livres élémentaires anglais et français; manuels, livres de médecine, de droits et de prières, livres espagnols, latins et italiens; tournitures de bureaux et pour dessin; grand choix de papiers peints de 25 cents à $1 75 le rouleau; bordures imitation de $1 à $2 60 du volontées de $3 à 4; vases pour salles et cafés; fonds de ciels à rosaces et dessus; devant de cheminées et éventails. E. FREMAUX 18 mars—8f

A VENDRE en débarquement du navire Bowditch, du Havre, par le soussigné:—Indienne à meuble bleue chamois et rouge; bordure pour rideaux; Jaconnas unis d'une seule couleur; Jaconas fonds imprimés nouveaux dessins; cravattes jaconnas do, do., guinghams unis, couleurs nouveaux dessins; chales filet à la main et imitation 7-4 6-4, 5-4 4-4 3-4; chales hernanie 6-4 5-4 4-4; filet en pièce à la main et imitation blanc et noir; gants, mitaines et gants mitoigts à filet; voiles à filets noirs et blancs; voiles barège fonds brochés et unis; barèges vert en pièces; pèlerines et fichus à filet, linge de table pour services, unis et damassés, chaussettes en fil-écru et blanc; saucissons de Lyon et sardines à l'huile.

11 m B. LACOSTE, rue Royale, No. 103.

VINS de Bordeaux, Eau-de-vie &c.—A vendre par le soussigné, reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, Havre et Marseilles:

250 barriques vin rouge St. Estèphe, Paullina, St. Julien, Margaux &c, 60 demi barriques do do do do; 75 futailles eau-de-vie, Pinet Castillon & Co., J. J. Dupuy & Co., 60 barils vinaigre de vin blanc, 40 damejeannes do à l'estragon, 2500 caisses vin rouge et blanc, diverses qualités, 30 do fruits assortis au naturel, 100 do liqueurs superfines assorties, 25 do Kirschwasser, 1600 paniers anizette fine et surfine, do Champion, 5 paniers Champagne de Joly & Co., qualité supérieure, 150 milliers bouchons assortis, en sacs de 500 chaque, 40 paniers guignolet, 60 caisses prunes en jarres, impériales, et 1er. choix, 400 boites petits pois, au beurre et au gras, 200 do ceps à l'huile, 300 do sardines fraiches, à l'huile, 150 livres ceps et champignons secs, 100 livres colle gélatine, huile d'olive &c, &c. F. JORDY, 16 mars—10 No. 118, rue Royale

M. VICTOR DECAUX prévient ses amis qu'il vient de recevoir par le Leanor du Havre, un assortiment de marchandises pour la saison:

Coutils français, 200 blouses en toile grise;
20 douz. chemises de couleur, toile d'Alsace, 1re qualité
50 douzaines chemises blanches,
20 douz. de corsets en coutil fil et coton,
20 douz. gants en fil d'Ecosse,
15 douz. gants à filet unis et à fleur,
Un joli choix de mouchoirs de baptiste brodés et unis,
30 douz. bas coton blancs, première qualité;
Lingerie pour enfans,
Rubans en satin no. 3, 4 et 12;
Rubans en taffetas no. 6;
Cols d'Ete pour hommes et autres articles.

V. DECAUX, Royale, no 76, 11mars entre Bienville et Conti.

VINS DE BORDEAUX—50 barriques vin rouge Montferrand, 15 do do St. Estephe, 20 do do St. Emillion, 10 do do St. Julien de choix, 15 demi barriques vin blanc Haut Sauternes 400 caisses vins de diverses qualités, 50 do Lafitte et Château Margaux, 50 do cerises à l'eau de vie, 4 caisses prunes d'Ante en boites de ferblanc, 20 do liqueurs assorties, 15000 bouchons, courts, longs et à dame-jeannes, 30 paniers guignolet d'Anger, 20 boites saumon à l'huile, 40 do petits pois au beurre, 60 paniers vin de Champagne de qualité supérieure, 50 do anisette fine, 10 caisses absynthe, 25 do Kirschwasser, à vendre par 10 m LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

ACIER DE HASENCLEVER.

LE soussigné a en magasin et tiendra constamment un approvisionnement de l'acier bien connu de Mrs. JOHN BERND HASENCLEVER & SONS-REMSCHEID, qu'il offre à vendre en quantités convenables aux acheteurs.

19 fev—6m HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux: 100 caisses liqueurs, 50 do Absinthe, prunes [illegible] à l'eau de vie, 20 do cerises do en grands paniers de 4 litres, 20 jarres prunes fraîches, [illegible] conserves vertes, 300 paniers anisette fine, 30 caisses sirops, fleur de violette et capillaire, 6mars—10 B. TOUTBRIN, enc. Royale et Dumaine.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, savoir: 50 colis de mousseline unie et brodée, de Suisse, 10 do do jupons à palmes, [illegible] rideaux brodés, [illegible] En outre, [illegible] madras, mouchoirs brodés, en mousseline, [illegible] bandes et entredeux [illegible] cravattes en [illegible], soie à coudre [illegible] ginghams, cotonnades, [illegible] en couleurs, du brodées à la [illegible] quatre. A vendre à des [illegible]

[illegible] BOURRY DIVERNOIS, 22 Chartres.

A [illegible] LALOUETTE a l'honneur d'annoncer [illegible] Académie d'Armes [illegible]

[illegible]

N. B. [illegible]

PIATRE—500 barils [illegible] G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

CHAUX—1840 barils chaux de [illegible] G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

[illegible] J. B. FIELD, 74 rue Bienville.

CAFE RIO—[illegible] GEO. GREEN & BRO, 20, Camp.

CHANDELLES—50 caisses spermaceti à vendre par 17 m W. C. TOMPKINS & Co, 66 Camp.

TRAITES sur New-York à vue, à vendre par 14 mars J. BARELLI & Co, 61 Commune.

RIZ—150 tierçons, première qualité, à vendre par 16 mars J. BARELLI & Co, 61 Commune

LOSIN—1500 saumons, 50 caisses plomb, en lingots 16 mars GODFREY, LAWRIE & SMALL, 30, Gravier.

PLOMB—[illegible] saumons du Missouri, BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

CAFE—300 sacs fin vert Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille-Levée. 16 mars

SUCRE—47 caisses blanc Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille-Levée. 16mars

BŒUF—50 barils et 50 demi-barils mess, à l'inspection, à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée. 16 m

FARINE—1400 barils en débarquement à vendre par 16 mars G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée.

HUILE de Spermaceti pressée en hiver, en magasin, par 16 mars WILLIAM S. BROWN, 26, Gravier.

RIZ—200 barriques excellent riz de la Caroline, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune 12mars

RUM—50 barils rum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune

CLOUX—500 barils clous de Boston, à vendre par 12mars WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville, 12 m—3f.

TRAITES SUR NEW-YORK, à 5 jours de vue à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienv. 12 m—3f.

TRAITES SUR MARSEILLE, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville, 12 m—3f.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par 12 mars J. LANDIS & Co.

FARINE—1000 barils à bord, à vendre par 13 mars G. DORSEY, 44, Nlle Levée.

WHISKEY—200 barils rectifié, à vendre en magasin, par 13 mars G. DORSEY, 44, Nlle Levée.

CAFE DE RIO de première qualité en magasin, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 26, Camp. 13 mars

BILLETS de l'Indiana, à vendre par 13 mars ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

CORDE—50 rouleaux corde du Nord, à vendre par 13 mars FOSDICK & BRO, 70, Camp.

HARENG—300 barils de Menhadden, à vendre par 13 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

CAFE—100 sacs Havane vert, à vendre par 13 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POIVRE—de qualité prime, à vendre par 7 mars GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp.

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par 7 m J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

COUVERTURES Françaises 3 points en débarquement et à vendre par J. P. BONNET, 3, Royale, 7 mars

HUILE DE FLAGNOL—500 paniers assortis à vendre par J. P. BONNET, 3, rue Royale 7 mars

FARINE—600 barils en bon état pour être expédiés, à vendre par G. DORSAY, 44, Nlle-Levée. 7 mars

INDIGO—16 surons d'indigo en magasin et à vendre par CHAS. S. HARRISON & Co, 24, Poydras. 7 mars

MOUTARDE DE LONDRES—100 caisses à vendre par 7mars CHS. J. HARRISON, 24 Poydras.

CHANGE sur Londres, à vendre par 7mars SCHMIDT & Co 68 Bienville.

CIMENT ROMAIN—50 barils en magasin et à vendre par S. HEATH & Co, 95, Camp. 3 mars

CHANGE sur la Havane, à vendre par 5 mars R. GRONING & Co.

CHANGE sur Londres à vendre par 5mars CLASON & VLES, 44 Chartres.

TRAITES sur New-York à vendre par 5 mars ANDREWS & BROTHERS, 50, rue du Camp.

FARINE—1050 barils farine en bon état à bord, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras. 5mars.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras, 5m.

LARD—Plats-côtés et épaules de Cincinnati, à vendre par 5 mars JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras.

AMANDES—35 sacs amandes en débarquement du navire Shakspeare, à vendre par HENRY TETE, 13 Conti, 5m

MANDATS sur New-York, à courte vue, à vendre par 5 mars ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp.

WHISKEY—100 barils rectifié, à vendre par 5 mars P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

RIX—250 tierçons en magasin et à vendre par 6 mars WOOD & SIMMONS, 20 Magasins.

FOIN—200 balles du nord en magasin et à vendre par 5mars W. G. MULLEN, 17 rue Poydras.

CIRAGE—50 grosses cirage supérieur, à vendre par 2 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

ALCOOL—5 barils, en magasin et à vendre par 2 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

CHANGE—Traites sur New-York à 5 jours de vue, à vendre par KOHN DARAN & Co, 29, rue Bienville, 2 mars

CHANGE—Traites sur Paris à vendre par KOHN DARAN & Co, 29, Bienville. 2 mars

WHISKEY—200 barils rectifié, 1re qualité, à vendre par 2 ma JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras.

SACS DE PITRE—50 balles en magasin et à vendre par 2 mars HADDEN & HALL.

CIMENT—350 barils ciment romain et hydraulique, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 17 mars 24, Douane.

SUCRE—200 barils Sucre en pain, de la raffinerie de la Nouvelle-Orléans. G. BEDFORD & BECK, 17 mars 24 Douane.

PAPIER—Grand assortiment de papier à lettre, tellière à enveloppe &c. à vendre par NORMAN, STEEL & Co, 14 Camp

AMIDON—10 barils amidon de la Havane, en débarquement de la goëlette Lion, à vendre par 17 mars J. ROBERT & Co, 17 Bienville.

CREME VERBANA—composition très agréable pour la barbe, à vendre en détail et en gros 17 mars POLLARD & GREEN, 29, Chartres.

PORC—[illegible] barils mess et prime, sous inspection à vendre par POLLARD & GREEN, 29, Chartres.

CAFE—[illegible] café Havane à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 17 mars 66, Camp.

LETTRES de Change sur New York, à courtes vues, à vendre par SCHMIDT & Co. 68 Bienville. 17mars

SACS EN PITRE—100 balles toile de chanvre pour des sacs. GEO. GREEN & BRO. 17m 26, Camp.

LIQUEURS—Eau de vie de cognac, en pipes et demi-pipes, Genièvre de Hollande à vendre par 17 mars W. C. TOMPKINS & Co, 66, Camp.

TOILE et corde des Indes et du Kentucky, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 17 mars 63, rue Gravier

JAMBONS—10 barils jambons, 5 do épaules, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co. 17 mars 26, rue Poydras

PORC—300 barils Mess, prime, 50 do M. O. à vendre par J. VAIRIN & Co. 17 mars 26, rue Poydras

SAINDOUX—150 barillets à vendre par J. VAIRIN & Co. 17 mars 26, rue Poydras

VACHES—3 vaches laitières à vendre. S'adresser à bord du steamer Pawnee ou à J. VAIRIN & Co. 17 mars 26, rue Poydras

HUILE de baleine—20 barriques huile de qualité supérieure, à vendre par WM. G. HEWES, 17 mars rue Natchez

THE—300 caisses thé impérial en caisses de 6 à 13 livres, 150 do poudre à canon, en magasin et à vendre par 17 mars J. B. FIELD, 73, rue Bienville

BLANC de baleine de New-Bedford et Nantucket, de 4, 5 et 6 à la livre, à vendre par WILLIAM G. HEWES, 17 mars rue Natchez.

TOILE et cordes d'emballage—100 rouleaux corde de qualité supérieure, 100 pièces toile d'emballage do, à vendre par WILLIAM G. HEWES, 17 mars rue Natchez

POISSON—200 caisses Morue, 100 do. harengs; 100 do. poisson écaillé; 150 do. Maquereau No. 3, 12 do. poisson arme. 17 m [illegible], 73, Bienville.

PORC EN GRENIER—[illegible] débarquement du bateau à vapeur Geo. [illegible] sur la levée. S'adresser à [illegible] JENKINS, Magasins. 17 mars

CAFE—200 sacs Havane [illegible] vendre, par [illegible] Co. 14 mars

CIGARES—21,000 cigares [illegible] caisses à vendre à bas prix [illegible] 14 mars

BOTTES, Souliers et Brodequins [illegible] en magasin par [illegible] 14 mars

BARILS POUR MELASSE—[illegible] vendre par CHAS. J. HARRISON [illegible] 7mars

CHAPEAUX DE PAILLE—[illegible] pour dames, première qualité [illegible] par KOHN, DARONN & Co. [illegible]

2000 sacs sel de Liverpool, [illegible] enquantités convenables [illegible] ROBT. G. [illegible] 5 mars

VINS DE CHAMPAGNE et de [illegible] vès, 30 paniers de Champagne [illegible] gé, à vendre à bas prix par [illegible] 5 mars [illegible]

BOIS—bois à brûler chêne et frêne [illegible] steamboats, goudron et petits [illegible] de bois, sable et coquilles, briques [illegible] prix raisonnables par CHAU[illegible] 3 mars Enc. St. Claude et [illegible]

AVIS—Les soussignés préviennent [illegible] le dépôt du vrai vin de diverses [illegible] Grand Larose; appartenant à MM. Bal[illegible] deaux. R. A. LE[illegible] 14 mars

WM. BERGER, rue St Louis No. 10 offre à [illegible] Un bon piano carré, garanti manufacturé [illegible] Clark & Co. [illegible] Une bonne cuisinière et blanchisseuse, cré[illegible] l'avoir à l'essai. [illegible] Divers esclaves, maisons, terrains et terrains [illegible] Des avances faites par traites sur des consi[illegible] coton et produits pour Boston. [illegible]

LES soussignés ont constamment en [illegible] marchandises de Bordeaux, et offrent [illegible] à des prix modérés:

450 barriques vin rouge Montferrant 1[illegible] 375 do do St. Estèphe 1836 et 1837; 200 d[illegible] lien 1837; 300 do do Haut Brion 1838; diverses marques; 60 do do Brusme Mouto[illegible] do do Château Lafitte 1833; 40 do do Léo[illegible] 30 do do Château Margaux 1832; 40 fut[illegible] 4me. preuve, marque Castillon Je. [illegible] que J. J. Dupuy, 800 caisses vin blanc [illegible] Sauterne, marque veuve Dolbin & Fils, [illegible] 300 caisses vin rouge Léoville, même [illegible] caisses vin rouge ordinaire, diverses marques [illegible] 6000 caisses do do Château Lafitte 1832; 200 [illegible] beaux fruits à l'eau de vie, prunes de [illegible] (Marque Forestier Frères) [illegible] 160 caisses absynthe suisse, grandes bouteilles, 100 caisses kirschenwasser de la Forêt noire; 20 barils divers légumes secs de Bordeaux; 80 milliers bouchons fins demi-longs; 8 milliers plants de muriers première qualité. Le tout reçu par les derniers arrivages.

R. A. LEFEBVRE & Co. 14 mars No. 10, rue Toulouse

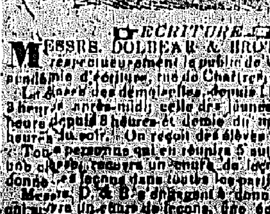

ECRITURE.

MESSRS. DOLBEAR & BROTHER invitent respectueusement le public de venir visiter leur académie d'écriture, rue de Chartres, No. 92.

Les classes des demoiselles, depuis 11 heures jusqu'à 3 heures après-midi; celle des jeunes gens, à toute heure depuis 8 heures et demie du matin jusqu'à 10 heures du soir. On reçoit des élèves de 7 à 60 ans.

Toute personne qui en réunira 5 autres pour former une classe, recevra un cours de leçons gratis. On donne des leçons dans toutes les parties de la ville.

Messrs. D. & B. s'engagent à donner à tout élève qui suivra un cours de leçons, une écriture qui combine l'élégance de la vitesse et qu'il soit [illegible] de son [illegible].

On trouve à [illegible] Messrs. D. & B. [illegible]

SEL—[illegible] J. [illegible]

GRAND assortiment [illegible] NORMAN STEEL & Co. 14 mars

TOILE d'Irlande [illegible] HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

MOUCHOIRS imitation [illegible] HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

SAVON DE WINDSOR—[illegible] caisses véritable Windsor, 14 mars DAVID FELT & Co. 24, Chartres.

TOILE d'emballage de Dundee—à vendre par 14 mars R. GRONING & Co.

PORC—170 barils mess, sous inspection, 14 mars JOHN A. MERRITT & Co. 53, Camp.

RUM de Boston—150 barils en magasin, 14 mars JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

TOILE de Russie—150 pièces en magasin, 14 mars JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

GRAVURES ANGLAISES à vendre en magasin, par 14 mars HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

THE—20 demi-caisses thé noir, à vendre par 14 mars R. GRONING & Co.

BAS—1 caisse unis et à jour à vendre par 14 m WM. FREHN, 56, rue de la Douane

TOILE D'EMBALLAGE et cordes, à vendre par 14 mars R. GRONING & Co.

CORDES D'EMBALLAGE—150 rouleaux, à bas prix pour clore une consignation, 16 mars GODFREY, LAWRIE & SMALL, 30, Gravier.

SUCRE de la Havane—38 caisses, beau sucre blanc, en débarquement de la goëlette Lion, 16 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TOILE, CORDE—1400 pièces toile du Kentucky de 44 pouces, 400 rouleaux Corde de Missouri, à vendre par 16 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

PLUMES D'ACIER—De Gillot, du Pey, &c., à vendre par NORMAN, STEEL & CO., 16 mars 14, rue du Camp.

SEL—2,200 sacs sel gros et fin, de Liverpool, à vendre par E. F. JENKINS, 16 mars Encoignure Poydras et Magasins.

TRAITES sur New-York, à vue et à 0, 10, 30 et 60 jour de vue, ANDREWS & BROTHER, 16 mars 50, rue du Camp.

CHANGE sur New-York, 55 jours de vue; do sur Paris, à 60 jours de vue, à vendre par LARUE & PREVOST, 16 mars—3 6, rue Royale

GENIEVRE—150 barils genièvre de White, à Baltimore, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 16 mars 63, rue Gravier

TOILE des Indes—55 balles toile à emballage, à 1 et 2 fils de 40 pouces, en paquets de 12 pièces, à vendre par 16 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

PEAUX—314 peaux, reçues par la goëlette Eliza-Ann, de Tampico, CLASON & VLES, 16 mars 44, rue de Chartres.

CIGARRES—Un assortiment de Regalias, Canones, Trabucos, Bayonetas, Imperiales, &c., en magasin à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille-Levée. 16 mars

GRAISSE—200 barillets de qualité supérieure, en débarquement, à vendre par G. DORSEY, 16 mars 44, Nouvelle-Levée.

RHUM—50 barils et 20 boucauts rhum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par J. BARELLI & Co, 61 Commune.

MAIS—938 sacs en bonne condition, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 16 mars 30, rue Gravier

TRAITES sur New-York de 20 à 60 jours de vue—Traites sur Paris à 60 jours de vue, à vendre par CHEVREMONT & Co. 6 rue Royale

DAVID FELT & Co. ont transporté leur magasin, rue de la Douane, près de l'encoignure Chartres, autrefois occupée par MM. R. W. Oakey & Co. 16 mars

COUVERTURES de laine—10 balles couvertures de 3 points, françaises, récemment reçues et à vendre par 16 mars—10 F. JORDY, rue 118 rue Royale

TRAITES—Sur l'Angleterre, à vendre par KOHN, DARON & Co. 16 mars 29, rue Bienville

SUCRE sur plantation, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 16 mars No. 11, rue Conti

SUCRE EN PAIN—60 barils, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 16 mars No. 11, rue Conti

SAVON—100 caisses extra No. 1, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier

BEURRE—20 frequins beurre de Goshen, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier.

MORUE—200 caisses morue à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier.

CRAMBERRIES—50 barils à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier

CHANDELLES—500 caisses blanc de baleine à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier

PAPIER à enveloppe—100 rames papier ordinaire double et simple, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier

VERROTERIE—221 caisses contenant carraffes et gobelets de diverses grandeurs et qualités, en magasin et à vendre pour clore des comptes. W. S. BROWN, 16 mars 26, rue Gravier.

HUILE—5000 gallons de Spermacetti pressée en hiver, 5000 gallons do do en automne et 5000 gallons de baleine pressée en hiver, par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier.

VINS DE MARSEILLE—220 barriques marque Bergasse, 100 do du Grousset, 150 caisses muscat, do Vignier, 150 do du Grousset, à vendre à des prix modérés par 16 mars AUG. MOLIER, 83, rue St. Louis.

CANDELABRES—Une belle paire de Candélabres, richement ornés, fort adaptés à la décoration d'un salon, ou d'une salle publique, en magasin et à vendre par 16 mars P. H. GALLWEY, 6, rue Conti

SEL—Le soussigné, marchand de sel, reçoit constamment du sel gros et fin de Liverpool et des Iles Turques, en lots convenables aux acheteurs. E. F. JENKINS, 16 mars Encoignure Poydras et Magasins.

GRAINES de coton de Petit Gulf, en débarquement du Bateau à vapeur Ellen Douglas, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 13 mars 25, rue St. Louis

DRAYS de Philadelphie à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 14 mars 25, rue St. Louis

TRAITES SUR NEW YORK—à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co. 14 mars rue Natchez.

SAVON—100 caisses No. 1, de diverses grandeurs, à vendre par J. A. MERRITT, 14 m 53, rue du Camp

MAIS—800 sacs du Missouri en magasin et à vendre par JNO. A. MERRITT, 14 mars 53 du Camp

AUX COURTIERS DE COTON—Papier d'enveloppe de 36 sur 40 pouces à vendre par WM. FREHN, 56 rue de la Douane.

TOILES D'IRLANDE—Quelques caisses contenant chacune 15 pièces de qualité supérieure, 4-4 à vendre par 14 m WM. FREHN, 56, rue de la Douane.

CHAPEAUX DE PAILLE—Chapeaux de paille pour enfants et cadets à vendre par 14 mars LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

PEAUX DE CASTORS ET DE LOUTRES—Un petit lot récemment reçu et à vendre par G. M. LEE, 14 m—3 90, rue de la Commune

CHALES légers de soie pour l'été à vendre en magasin par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville

TOILES à Draps de 100 pouces de largeur à vendre en magasin par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville

TOILES écrues à vendre en magasin par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville

MOUSSELINES unies et à carreaux à vendre en magasin par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville

VIN de Chambertin—31 caisses de qualité supérieure à vendre par VENNARD & GODDARD, 14 mars 25, rue du Camp

BRODEQUINS, BOTTES, SOULIERS—800 caisses, consistant en un assortiment général de Brodequins, Souliers &c. pour Dames, Hommes et Enfans, à vendre par 14 m FROST & Co, 8, rue de la Douane.

BAS—Un assortiment complet de bas, chaussons et bas d'enfans en coton et en fil, de fabrique anglaise et allemande, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville.

VIN, EAU DE VIE, &c.—60 barriques vin de Medoc Pauillac,

40 ditto dito St-Estèphe,
200 ditto Bergasse, Bethford, Grousset,
30 demi-pipes eau de vie,
45 quarts dito,
50 dito Madère Marseille,
4000 caisses vin de toutes les qualités,
6 balles amandes à coques tendres, à vendre en gros et en détail, par S. LATAPIE, 16 mars Vieille Levée, No. 70.

DR. CAFE &c.—A vendre en gros et en détail. [illegible] Bagulra, &c. [illegible] Pignol, Possel &c. [illegible] LATAPIE, Vieille Levée, No. 70.

[illegible] Pour aller dans une famille à la [illegible] professeur pouvant enseigner le [illegible] l'anglais. Un Prussien serait pré[illegible] de se présenter si l'on n'a d'excel[illegible] dations pour la moralité et la capaci[illegible] J. A. BARELLI & Co, 61, rue de la Commune.

DRAPS ECRUES—50 balles de 37 qualité supérieure, en magasin, à vendre JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

[illegible] soussigné, croit devoir, dans l'intérêt des [illegible] qui visitent cette ville, et des habitans en [illegible] faire connaitre le fait suivant: [illegible] depuis trois ans d'une hydrocèle très-volumineuse [illegible] suivi plusieurs traitemens de médecins très-dis[illegible] de nos villes du Nord, la maladie ne faisait qu'em[illegible]

[illegible] subi plusieurs opérations nommées ponctions, [illegible] plus de succès, et j'avais abandonné l'espoir de guérir, [illegible] un ami me conseilla de voir le Docteur F. Barrelle, [illegible] du Canal, No. 128.

Je me rendis chez le Docteur, qui m'assura d'une prompte [illegible] sans l'emploi d'aucune opération chirurgicale. [illegible] soumis à son traitement, qui est si facile, que je ne [illegible] pas mes occupations ordinaires, et à ma satis[illegible] fus guéri radicalement le sixième jour.

Je prie Docteur F. Barrelle d'agréer le témoignage [illegible] de ma reconnaissance et mes remerciemens.

Nouvelle Orléans, 23 février 1840.

29 fev— WILLIAM JOHNSON.

AVIS.

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société pour exercer l'état d'avocat à la Louisiane, sous la raison de Peyton, Smith & Yergers, et dans l'Etat du Mississipi, sous celle de Yergers, Peyton & Smith, leurs bureaux sont passage de la Bourse No. 18.

A la Nouvelle-Orléans.	*A Vicksburg.*
BALIE PEYTON	GEO. S. YERGER,
J. WIGHTMAN SMITH,	JACOB S YERGER

1er fev—2m

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues de choix, à vendre depuis 6 1/4 cents jusqu'à 25 cents la pièce à l'entrepôt général de sangsues, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille-Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 7 mars

CIGARRES—2000 milliers de la Havane des marques les plus famés, telles que Constancia, Esperanza, Iris, Manuel Amores, Ale, Von Murgeria, Carlos, Pascual, Velvas, La Probidad, Tacon, Estrella, &c.

11 m J. M. CABALLERO, 22, Vieille Levée

A VENDRE à bon marché du mérinos double chaîne, soie à coudre de Paris, un assortiment de cuirs pour cordonniers et selliers, du bon vin de champagne, un assortiment de cristaux; des dictionnaires de l'Académie, de Boiste, et Anglais-Français, des grammaires et autres ouvrages élémentaires pour les deux langues; des grammaires françaises de Noël et Chapsal, de Lelétier, Lhomond, de Neuflin, et quelques ouvrages de meilleurs auteurs en gain réalisés élégamment. THEODORE MOIZIN, Enc. Royale & St. Louis.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour et de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera.

[illegible] B. CURTIUS, apothicaire.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire [illegible] 7 mars F. LEBLANC, Dép. Greffier.

Jean Jacques Haydel vs. ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire—Jeudi, 12 mars 1840—Présent l'hon. A. M. Buchanan, juge—No 17,441—Sur motion de M. Pierre Soulé, avocat pour le syndic dans cette affaire, et sur information donnée à la Cour, que Zénon Cavelier, un des dits syndics, se trouve obligé, pour cause de mauvaise santé, à résigner le syndicat; il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en l'étude de M. Félix Grima, notaire public, le 14 avril prochain, à 10 heures du matin, afin d'y nommer un autre syndic en place du dit Zénon Cavelier, ou autrement autoriser les deux qui restent en fonctions à exercer les pouvoirs qui ont été accordés lors de l'assemblée où les trois syndics ont été nommés.

Extrait des minutes.

14 mars—10 D. BYRNE, Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du District du second district judiciaire dans et pour la paroisse de St. Jacques—Veuve Alexandre Choppin vs. Zénon Foucher—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour ci-dessus désignée, j'exposerai en vente publique au plus haut et dernier enchérisseur, sur les lieux, samedi, 28 mars prochain, à dix heures du matin, les propriétés ci-après mentionnées:—

1o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse de St. Jacques, sur le côté droit du Mississippi, à environ dix-neuf lieues au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, et mesurant quinze arpents de face, sur quatre vingts de profondeur; bornée du côté d'en haut par les terres de Michel Matherne, et en bas par les propriétés de feu François Gaiennie; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en font partie.

2o. Vingt Esclaves savoir: Jacques, âgé d'environ 55 ans; Allick, de 45 ans, Abraham, de 35 ans; Big Tom, de 35 ans; Little Tom, de 38 ans; Harry, de 34 ans; Argus, de 40 ans; Charles, de 50 ans; George de 33 ans; Sam, de 36 ans; William, de 38 ans, James de 38 ans; Dick de 25 ans; Peggy, de 23 ans; Jim Pig, de 20 ans; Frederick de 25 ans; James Lafourche de 45 ans; José alias Mondésir de 40 ans; Jesse, de 40 ans et Jenny de 45 ans.

3o. Onze Chevaux, vingt quatre bœufs, quatre vingts moutons et une grande quantité d'instruments et d'objets nécessaires à une habitation et sucrerie.

Le tout saisi dans le procès ci-dessus pour en faire la division et être vendu en bloc à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, suivant le dit ordre de cour et pour satisfaire au dit procès conformément à la loi.

Paroisse St. Jacques, le 14 février 1840.

26 fev—30 ARD. L. BOURGEOIS, shérif

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Ale. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 100, encoignure Conti.

La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des rateliers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; puisque les nouveaux procédés dont il est l'inventeur, lui permettent de poser dans la même séance des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, dont il garantit la durée pendant dix ans.

L'application par lui de la pâte cautérique qui lui a valu une mention honorable en 1837, enlève la douleur des dents et permet de les conserver en les orifiant.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20fev

ACADEMIE DE DANSE, No. 80, rue Royale.

MR. DEVOTI, informe ses élèves que les classes auront lieu tous les lundi et jeudi; et que le samedi sera réservé pour une leçon de répétition de 6 1/2 à 8 1/2 heures du soir. Les leçons particulières auront lieu dans le courant de la journée.

M. Devoti, vient de composer une contredanse intitulée la Créole; les personnes qui désirent l'apprendre, ainsi que les figures des contredanses à l'usage de Paris et de la Nlle-Orléans, pourront profiter des leçons des classes, et dans peu de temps elles figureront avec succès. Prix $5

Il se rendra au domicile des personnes qui ne pourraient pas suivre ses classes. 24 jan

CHAPEAUX DE PANAMA!!

MANUEL BLASCO & Co., No. 69, rue de Chartres, où l'on trouvera un très grand choix de Chapeaux de Panama extra-fin, tout ce qu'il y a de beau et bon, comme il n'a jamais paru dans le pays.

Aussi—Un grand assortiment de Chapeaux de toutes qualités pour hommes et enfans à large bord, convenables pour l'été, dans les prix réduits comme suit:

Chapeaux en feutre gris, large bord,		à 3, 4 et $5;
do. do. noirs,	do.	$5;
do. do. blancs,	do.	$5;
Chapeaux de soie dernière mode, fabrique de Laville, à Paris, à $4.		
Chapeaux en feutre gris, large bord, pour enfans,		$3;
do. do. noir, do. do.		3;
Do de soie do pour cadets,		3;
Do. do. do. pour enfans,		2 50
Do. feutre gris, do.		2 50

Ainsi qu'un grand assortiment général de chemises en toile dernièrement reçues; parapluies; cannes de toutes espèces; habillements confectionnés dans le dernier goût de Paris, pour l'été, tels que levites en merinos, habits do., habits vestes do., à la quaker; pantalons en merinos, en lastings de toutes couleurs, et en coutil; gilets en merinos nouveaux assortis; gilets de drap; levites en gingham bleu, en toile blanche et écrue; habits-vestes en gingham, toile blanche et écrue, blouzes en batiste écrue, toile grise et en coutil; habillements complets en merinos couleurs assorties, pour des enfants de 2, 3 et 4 ans, &c. &c.; le tout à des prix toujours très modérés. 9 mars

VINS, HUILE, &c.—Reçu par les derniers arrivages: Vins rouges de Bordeaux, qualité supérieure, vin de propriétaires, en caisses de 24 bouteilles et caisses de 12 demi bouteilles, pour familles, qualités assorties dans une caisse; St. Estèphe et St. Julien;

Champagne, Couronne Super-dorée, Lambert navire, Grappe, Laurier et autres étampes;

Huile d'Olives en paniers de 6 et 12 bouteilles;

Damejeannes de 5 gallons, vinaig[illegible]

11mars WM. BERGER, [illegible] St. Louis.

A VENDRE par les soussignés, en gros et en détail, à des prix modérés:

Chapeaux de soie de Paris, dernière mode,
Chapeaux feutre ras,
Chapeaux feutre américain grands bords,
Chapeaux Panama,
Chapeaux paille d'Italie,
Parapluies en soie assortis,
Bretelles en soie et fil d'Ecosse,
Cravattes en satin,
Cravattes d'été en fil d'écosse,
Chapeaux amazone pour dames,
Chapeaux Bambins et Cadets,
Gants fil d'Ecosse.

9 mars JN. BERCIER & Co. 131, rue de Chartres

D. ISRAEL & Co. No. 39, Vieille Levée, entre Conti et Bienville

ONT constamment en mains, un bel assortiment d'HABITS, LEVITES et PANTALONS, provenant de leur propre manufacture, qu'ils vendent à *bon marché pour du comptant*, en gros et en détail.

Faisant travailler un grand nombre de tailleurs et de couturières, ils sont à même d'entreprendre toute espèce d'ouvrages dans leur genre. Les personnes qui ont de ventes de marchandises qu'elles désireraient faire confectionner, peuvent être assurées que leurs commandes seront exécutées aussi promptement et à aussi bon compte qu'elles pourraient les obtenir dans n'importe quelle ville du Nord. Ceux qui désireroient examiner leur ouvrage sont priés de venir à leur magasin. 9 mars—1 m

RECU récemment et à vendre en débarquement du navire Orléans, un assortiment de ferblanterie de marques estimées; une quantité de plaques en plomb, convenables pour les couvertures de maisons.

S'adresser à LYALL & DAVINSON, 10 fev—1 150, rue des Remparts

PLUMES D'ACIER PATENTEES DE JOSEPH GILLOTT—Un assortiment considérable des plumes ci dessus, est à vendre en gros et en détail par le soussigné, rue de Chartres no 24, au premier. Ces plumes ont été faites sous la direction de M. Joseph Gillott, qui pendant les vingt dernières années a consacré toute son attention et son temps pour les perfectionner. Le chiffre qu'il en a manufacturé et vendu en 1838 n'est pas audessous de 35,808,452; ceci est une preuve de l'estime dont elles jouissent.

N. B. Les plumes durent plus que toutes celles qui sont aujourd'hui sur le marché, tandis qu'elles sont beaucoup moins chères. HENRY OWEN, 14 fev—36 Agent.

$50 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 26 décembre, de chez le soussigné, le nègre ALFRED, âgé de 22 ans, taille de cinq pieds, 6 ou 7 pouces, jolie figure, complexion très noire, fortement proportionné, parlant anglais, le français et l'espagnol, se présentant avec beaucoup d'assurance et très bien connu en ville, y ayant résidé plusieurs années. Il a été vu sur le chemin à coulisses du lac Pontchartrain, d'où il est probablement allé de l'autre bord du lac.

Les geoliers de cet Etat et ceux des Etats voisins sont priés de s'adresser pour le montant de la récompense ci-dessus et les frais de geole au No. 181, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Pierre, ou à J. S. Roman, vis à vis Carrollton dans la paroisse Jefferson, Louisiane. 17 mars—15

CENT CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE, SERONT données à quiconque donnera des informations tendant à traduire en justice la ou les personnes qui recèlent la griffonne HATTY, âgée d'environ 12 ans, qui s'est absentée de chez le soussigné, le 6 du courant, et a été vue, depuis, sur la levée au bout de la rue Julie, avec un panier et ramassant des cotons de maïs. On donnera cinq piastres à celui qui la fera mettre à la geole, ou la ramènera au soussigné, No. 183, rue St. Philippe. WM. DOCKERILL. 17 mars—5

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE. PARTI MARRON de chez le soussigné, dans la matinée du 6 courant, le nègre FRANCOIS, boulanger de son état, il est âgé d'environ 24 à 26 ans, de la taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, n'ayant qu'une seule dent qui lui reste à la machoire supérieure, ses yeux sont très saillans; le nez épaté, un peu barbe au menton, grosses lèvres, la figure assez mince. On ne se souvient pas de son habillement, mais il avait un chapeau entouré d'un crêpe noir; il change assez souvent de nom, et est connu sous celui de CRAPEAU. On pense qu'il se tiendra caché à bord de quelque bateau à vapeur, ou dans les environs de la 2de municipalité.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont notifiés de ne pas lui donner asyle, sous peine d'être poursuivis d'après toute la rigueur des lois.

16 mars—3 J. BAYON, 74, rue Bourbon.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE. SERONT données à quiconque ramènera chez le soussigné la mulâtresse CHARLOTTE. Elle est âgée d'environ 18 ans, parle l'anglais et le français; elle a la bouche grande et les dents très blanches. Elle s'est absentée depuis environ quinze jours de chez son maître, demeurant dans la paroisse de Ouest Baton Rouge. On suppose qu'elle sera descendue dans quelque chaland. B. LAUDUMIEY, 14 mars— 16, rue St. Louis.

AVIS IMPORTANT AUX PLANTEURS. *Machine à tailler les bardeaux, de Parson.*

LE soussigné, seul agent pour les Etats de la Louisiane et de l'Alabama, appelle l'attention du public sur cette invention nouvelle, dans la fabrication des bardeaux. La machine est simple et travaille à bon marché; deux hommes, l'un au levier, et l'autre à la pièce à débiter, suffisent pour produire environ 60 bardeaux parfaitement finis, par minute, sur du bois de tout choix. Le soussigné invite le public à examiner cette machine, qui fonctionne tous les jours, à la fonderie de Messrs. Stuart, Morton & Co, rue des Tchoupitoulas, vis-à-vis le marché Ste. Marie.

S'adresser, franc de port, à JOHN F. KROHNERT, 16mars—1m Hotel des Planteurs, rue du Canal

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés et Terrains de valeur dans la 2de Municipalité

PAR L. A. GARIDEL.

IL sera vendu mercredi, 1er. avril, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis

L'Ilet entier no. 80, borné par les rues Naiades, Terpsichore, Apollon et Melpomène, divisé en 29 lots.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, sans intérêt, billets tirés et endossés par l'acquéreur (sans endosseur) assurés par hypothèque; en cas de non paiement des billets à leur échéance, ils porteront dix pour cent l'an d'intérêt jusqu'à final paiement. Trois mois seront accordés pour le terme payable comptant, en y ajoutant un intérêt de 9 pour cent l'an; si le paiement en est assuré à la satisfaction du vendeur par un billet avec un ou plusieurs endosseurs.

Ces terrains sont situés dans la partie la plus élevée de la Nouvelle Orléans, et par leur position agréable doivent convenir au rentier aussi bien qu'à l'homme d'affaires pour y établir des maisons de résidence, par endroits offrent les mêmes avantages.

Des maisons commodes pourront y être cette année construites, à des prix très bas, et le crédit libéral accordé mettra à même tout acheteur de faire face à son paiement annuel par le loyer qu'il pourra retirer et couvrir en même tems le prix de la bâtisse; il jouira en outre de l'augmentation progressive qui ne peut manquer d'avoir lieu dans cette belle partie de la Nlle. Orléans.

Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, notaire public, dans les dix jours qui suivront l'adjudication, autrement les dits lots seront revendus après 3 jours d'avis aux frais et risques de l'acquéreur. 17 mars—14

PAR R. D. SYKES. Vente d'une Pharmacie.

IL sera vendu vendredi 20 à 10 heures, une pharmacie située No. 122 Nelle. Levée, une porte au-dessous du marché Ste. Marie, contenant un bel assortiment de drogues, papeterie, instruments de chirurgie, et de dentistes, vitrière et toutes les autres appartenances nécessaires, la totalité sera offerte en vente en bloc et alors les conditions seront moitié comptant, la balance à 4 mois en billet endossé à satisfaction. Si la vente en bloc n'a pas lieu, la pharmacie sera vendue en détail en lots convenables aux acheteurs et au comptant. 14 mars

PAR A. D. DORIOCOURT.

JEUDI le 26 mars 1840, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, il sera vendu pour le compte aux risques et périls de Bernard Maurice qui a négligé et refusé de se conformer à l'adjudication à lui faite le 28 février 1840, l'esclave Henriette âgé d'environ 18 ans, bonne cuisinière, domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions—Moitié comptant le reste à 6 mois. 13 mars—11

VENTE POSITIVE ET SANS LIMITE, PAR J. A. BEARD.

A l'Arcade Banks, Jeudi, 26 courant, à 11 heures et demie. SIX lots de terre ou d'ilot situés dans la rue des Nayades, Carréno. 167, a un ilet de la rue Jackson; et dans une des plus florissantes parties de la Nouvelle Orléans; chaque lot mesure environ 28 pieds de face à la rue des Nayades sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain est plus haut que dans toute autre partie de la ville. Ces lots seront vendus séparément; ils offrent une admirable occasion à des artisans et journaliers qui cherchent à se procurer une résidence salubre et à bon marché.

Conditions: Un cinquième comptant; la balance à 6, 8 et 12 de crédit, pour billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et par comptant à sa convenance.

Actes de vente pardevant Felix Grima, notaire aux frais des acquéreurs.

Les plans seront exposés trois jours avant la vente. 17mars—9

PAR HEWLETT & CENAS. VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR.

IL sera vendu, Mercredi, 25 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins,

Cinq terrains de valeur, avec toutes les améliorations, droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situés au faubourg Ste-Marie, dans l'îlet borné par les rues Julie, Girod, St.-Charles et Carondelet, et désignés sur le plan original par les Nos. 2, 3, 4, 5 et 6.

Les terrains Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent chaque 25 pds. 7 p. de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 95 pieds chaque, entre lignes parallèles.

Le terrain No. 6, mesure 25 pieds de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4/6 suivant la direction du fond des lots précédents Nos. 2, 3, 4 et 5.

Les propriétés ci-dessus sont situées dans la partie la plus florissante de la 2de. Municipalité, et leur position est très convenable pour la construction de résidences particulières, et ne peuvent qu'offrir un placement avantageux aux capitalistes.

Conditions—$2,800 payables pour chaque terrain, le 1er. mars 1841—En coupons de sommes à la convenance du vendeur et la balance à 18 et 24 mois, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 17 m—8

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour des Preuves, District Judiciaire—Succession de feu Charles Enoul Dugué Livaudais, décédé.—En vertu d'un décret rendu le 20 février 1840, par l'honorable juge de la Cour de District pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, agissant dans cette affaire, en raison de l'incompétence relative de l'honorable juge de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson, dans l'Etat susdit; et par consentement du sieur F. J. E. Dugué Livaudais, co-propriétaire de partie des terres, esclaves et animaux ci-après mentionnés:

Le Lundi, 30 mars prochain, 1840, à midi, à la Bourse de l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nlle-Orléans, je soussigné, Pierre Edouard Tricou, encanteur dûment commissionné pour la dite ville, offrirai en vente publique, les propriétés foncières, les esclaves, et les deux tiers indivis des animaux ci-après décrits, appartenant à la succession de feu Charles Enoul Dugué Livaudais et à la communauté d'acquêts et de gains qui a existé entre le défunt et son épouse survivante, (et pour partie des dits biens) au dit sieur François Joseph Enoul Dugué Livaudais, savoir:

1o. Douze certaines portions de terre situées dans la paroisse de Lafourche intérieure, en cet Etat, et connues sous le nom de "Vacherie Dugué Livaudais"; ainsi que les dites portions de terre ont figurées sur un plan fait par Bourgerol, député arpenteur des Etats-Unis, daté du 25 août 1835 et déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public à la Nlle-Orléans, sous le no. quarante deux, des plans en son étude—Sur lequel plan les dites douze portions de terre sont désignées par les numéros sept, vingt-deux, vingt-trois, trente cinq, cinquante cinq, deux, quatre, cinq, six, trente six, quarante cinq et quarante six, (7-22-23-35-55-2-4-5-6-36-45-46).

Le Lot No. sept, a huit cent cinquante deux arpents carrés de superficie, et mesure quatre-vingts arpents de long sur environ dix arpents de large, est traversé dans le milieu par un bayou et le coteau des Chetimaban, et est composé de soixante-neuf arpents de terres propres à la culture, et le reste en cyprières et prairies.

Le Lot No. vingt-deux mesure cent quarante-trois arpents carrés de superficie, et a quarante arpents de long sur une largeur moyenne d'environ trois arpents et demi, est borné à l'une des extrémités par Félicien Thibodeaux et à l'autre extrémité par la terre d'Adolphe Layet, et se compose en totalité de prairies.

Le Lot No. vingt-trois a trois cents arpents carrés de superficie, et mesure quarante arpents de long sur une largeur moyenne d'environ sept arpents et demi, est borné à l'une des extrémités par Jean-Baptiste Gaudry et à l'autre extrémité par la terre d'Adolphe Layet, le tout composé en to[illegible] prairies.

Le Lot No. trente-cinq a trois mille six cent vingt-huit arpents carrés de superficie, et mesure quatre-vingts arpents de [illegible] entre lignes ouvrantes, est traversé par le bayou et le coteau Mathurin [illegible] arpents, et traversé par le coteau Laselle, la pointe à [illegible] par le coteau Laselle, le bayou Marais et le coteau du Ma[illegible] bayou Crocodille, la pointe des soixante dix arpents de terres [illegible] compose de onze cent [illegible] culture, deux mille cent-treize arpents [illegible] et propres à la culture, [illegible] et bois de [illegible] cyprières et en prairies.

Le Lot No. cinquante-cinq mesure quatre mille [illegible] arpents carrés de superficie et mesure quatre [illegible] de face au petit lac des Allemands, sur une profondeur d'environ quatre-vingt cinq arpents d'un côté et cent sept arpents environ de l'autre côté, et se compose en totalité de terres en prairies.

Le Lot No. deux mesure quarante arpents de face au grand lac des Allemands, autrement dit lac Maçon, sur une profondeur de cinquante-trois arpents environ d'un côté, et de quatre-vingts arpents de l'autre, et a une superficie totale d'environ deux mille cent trente trois arpents carrés, composé de terres en cyprières et prairies, comprenant la cyprière dite des Cotmorans.

Le Lot no. quatre, a seize cents arpents carrés et superficie, et mesure quarante arpents de long, sur quarante arpents de large, le tout en cyprières et prairie, traversé sur une des pointes par le Grand Coteau des Latainiers.

Le Lot no. cinq, a deux mille six cent quarante arpents carrés de superficie, fait face au Bayou du Bœuf, et se termine à soixante dix arpents environ de long, sur quarante arpents environ de large, il est borné sur deux faces par le Bayou du Bœuf, et est traversé sur l'une des extrémités par le Coteau des Pacanes, et sur l'autre extrémité par les coteaux des Chênes et le Coteau Berthelot, le tout en cyprières et prairies.

Le Lot No. six, a deux mille neuf cent soixante quatre arpents carrés de superficie et mesure quatre vingts arpents environ de long, sur trente sept arpents environ de large, il est traversé dans sa longueur par les Coteaux d'Alouse et du Lac du Bœuf, et est borné à l'une des extrémités par le canal du lac Bœuf, et est composé de deux cent quarante deux arpents de terres en cannes et propres à la culture, et le reste en cyprières et prairies.

Le Lot no. trente six, a deux mille cinq cent trente huit arpents carrés de superficie, et mesure quatre vingts arpents de long sur une largeur moyenne de trente deux arpents; il est traversé sur l'une de ses extrémités par le bayou Lafourche, et étant traversé à l'une des extrémités par un bayou et le Coteau Matherne et le Coteau Portuguais, et dans le centre par la Pointe à Colin, et le Coteau Colin, et se composant de onze cent soixante et un arpents de terres propres à la culture, treize cent sept arpents de terres en cyprières et bois de marais et le reste en prairies.

Le Lot no. quarante cinq, a huit cent un arpents carrés de superficie, et mesure treize arpents environ de large, sur une longueur moyenne de soixante neuf arpents environ; il est traversé dans le milieu par un bayou et le Coteau Portuguais, borné à l'une des extrémités par les terres de Mr. Derbigny, et à l'autre extrémité par la terre de Jean Gaubert, dit Jacob, et composé de soixante deux arpents de terres propres à la culture, quatre vingt six arpents de cyprières et bois de marais, et le reste en prairies.

Le lot no. quarante six a treize cent deux arpents carrés de superficie et mesure environ soixante dix arpents de long sur une largeur moyenne d'environ dix neuf arpents, borné à l'une des extrémités par les terres de M. Derbigny et à l'autre extrémité par les terres de Nicholas Gibert et de Cadet Ellé; le dit lot est traversé dans le milieu par un bayou et le coteau Portuguais, et se compose de soixante cinq arpents de terres en cannes et propres à la culture, deux cent quatre vingt dix neuf arpents de cyprières et bois de marais, et le reste en prairies.

2o. Une certaine langue de terre aussi située dans la paroisse intérieure de Lafourche, mesurant dix pieds de largeur sur une profondeur de quarante arpents, traversant dans sa longueur la propriété riveraine de feu le juge George Mathews, rive gauche du bayou Lafourche, à environ vingt et un milles au-dessous de Thibodeaux; laquelle portion de terre suit les sinuosités et contours du bayou Portuguais, et est sujette à certaines servitudes, envers la dite habitation riveraine.

3o. Les deux tiers indivis d'environ quatrevingt [illegible] d'animaux dispersés sur les terres ci-dessus décrites.

4o. Une certaine portion de terre située dans la paroisse St. Charles en cet Etat, mesurant environ trois lignes de terre face au bayou des Allemands, sur une profondeur d'un arpent, rive Nord du dit bayou, commençant au Petit Lac, et s'étendant jusqu'à la propriété de Michel Zeringue.

5o. Et enfin les esclaves suivants, savoir:

DELIA, griffonne âgée d'environ quarante trois ans, blanchisseuse et repasseuse, sujette à l'ivrognerie.

HORTENSE, négresse âgée d'environ dix neuf ans, créole du pays, s'étant absentée une fois.

MARIE, négritte créole âgée d'environ dix ans, domestique de maison.

SIDNEY, nègre créole âgé d'environ trente ans, un peu charpentier, mais buvant quelques fois.

SAMSON, nègre âgé d'environ trente ans, Congo, voleur et maronneur.

Conditions:—Les animaux payables comptant et livrables où ils se trouvent maintenant—Les esclaves payables un quart comptant et la balance à six et douze mois—Les terres payables un quart comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois du jour de la vente. Le crédit sur les esclaves et les terres payable en billets divisés en coupons endossés à la satisfaction des vendeurs et assurés par hypothèque spéciale. Lesquels billets aux cas de non paiement à l'échéance porteront intérêt, et dix pour cent l'an jusqu'au paiement final sans que cette clause autorise aucun retard de paiement. Les acquéreurs des terres seront tenus de se faire mettre en possession conformément au plan à leurs propres frais.—Le profit ou la perte résultant de la mesure des dites terres sera pour ou contre les acquéreurs selon le cas. Les esclaves vendus seront aux risques de l'acquéreur du jour de l'adjudication, mais ne seront livrés qu'après le paiement de l'argent comptant et la délivrance des billets entre les mains du notaire—Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, notaire public à la Nouvelle Orléans, aux frais des acquéreurs.

Nouvelle Orléans, 27 février 1840.

27 fev—& 27 fev 5,12,19 et 26 m. P. E. TRICOU.

GRANDE LOTERIE D'IMMEUBLES ET D'ACTIONS, DE CALLDWELL, OAKEY ET PRITCHARD.

Tirage chaque jour à la Bourse St. Charles.

10,000 LOTS GAGNANTS........ $3,000,000.

Les tickets qui sont encore à vendre à $20, sont garantis n'avoir pas été tirés jusqu'au jour de la vente.

Bureau, encoignure Canal et St. Charles.

La liste de tous les numeros tirés chaque jour est publiée dans les journaux quotidiens. [illegible]

TAFFETAS GOMME—[illegible] pièces taffetas gommé [illegible] vert pour voiles, 10 douzaines [illegible] [illegible] LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS. *Vente de Syndics.*

IL sera vendu mercredi, 25 mars prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et cité de la Nouvelle-Orléans, sous la date du 15 janvier 1840 et 13 février 1840, et sous la direction de G. W. Pritchard, syndic de ses créanciers et des créanciers de G. W. Pritchard & Co., la propriété décrite ci-après, abandonnée par ledit Pritchard et Pritchard & Co., à leurs créanciers.

Première propriété.

Un terrain de valeur formant le coin sud-ouest des rues du Camp et Julia, conjointement avec la belle maison d'habitation en briques, à trois étages, et autres bâtimens érigés sur ce terrain, lequel édifice est bien connu pour être un de ceux élevés par la Compagnie des Architectes.

Le terrain mesure 26 pieds 3 pouces plus ou moins de face sur la rue Julie, par une profondeur faisant face à la rue du Camp, de 105 pieds plus ou moins, ayant sur l'arrière une allée de 11 pieds 7 pouces de largeur, comme tous les lots qui font face à la rue Julie, et qui s'étendent jusqu'à cette rue.

La propriété ci-dessus est vendue sous la sujétion des baux suivants, qui expireront le 1er. novembre 1840.

Le haut de la maison d'habitation est affermé à M. R. H. Chinn, pour $1,500.

Le bas est affermé à un épicier et employé comme magasin d'épicerie à $350 par mois.

Seconde propriété.

Cinq terrains de valeur propres à bâtir, situés au faubourg Ste-Marie, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Girod, Julie et Ste-Marie, désignés sur le plan sous les numéros 5, 6, 7, 8 et 9.

Le numéro 5 mesure 25 pieds de face sur la rue St-Charles, 26 pieds de face sur la rue Ste-Marie, par une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes.

Le No. 6 mesure 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue St-Charles, même face sur la rue Ste-Marie, par une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes.

Les numéros 7, 8 et 9, mesurent chacun 27 pieds de face sur les rues St Charles et Ste Marie, sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes.

Aussi, un superbe lot à bâtir situé au faubourg Ste Marie, sur la rue du Camp entre les rues Julie et Girod, mesurant 27 pieds de face sur les rues Camp et Ste Marie, sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes.

Ces propriétés sont vendues en vertu d'un ordre spécial de la Cour, en date du 13 février 1840, accordé à la demande des créanciers hypothécaires.

3ème Propriété.

Deux lots de valeur situés sur la rue Carondelet, entre les rues Union et Gravier, avec tous les bâtiments et augmentations qui s'y trouvent, désignés sur les plans sous les numéros 4 et 5. Cette propriété est également sujette à un bail qui expire le 1er novembre 1840 à raison de $60 par mois.

Le lot no 5 vient après le lot formant l'encoignure de la rue de l'Union et mesure 25 pieds de face d'arrière par une profondeur de 94 pieds 10 6/8 pouces sur le lot qui le sépare du lot d'encoignure et 94 pieds 8 3/5 pouces sur la ligne qui le sépare du lot no 4.

Le lot numéro 4, mesure 25 pieds de face et d'arrière sur une profondeur de 94 pieds 3 5/5 pouces sur la ligne qui le sépare du no 5, et 94 pieds 6 pouces sur l'autre ligne.

4ème Propriété.

Quatre lots situés au faubourg Delore dans l'îlet borné par les rues Julie, Baronne, Philippa, et la promenade Triton, désignés sur le plan sous les numeros 52, 53, 54, et 55, chaque lot mesurant 25 pieds de face sur la promenade Triton, sur une profondeur de 120 pieds, et 25 pieds sur l'arrière faisant face à une allée de 15 pieds de largeur commune à tous les lots qui y aboutissent; les banquettes de ces propriétés sont faites et la propriété est bien entourée.

5ème Propriété.

Un îlet de terrain situé dans la rue Grenville, contenant 20 lots, chaque lot mesurant 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds, bornés par les rues Pine, Louisa, Félicie, et Broadway.

Le dit ilet est contigu aux belles demeures de MM. Ruselius et Cary Robinson.

6ème Propriété.

6 Ilets de terrains situés dans la ville de Srewbourg, désignés sur les plans par les numéros 114, 125, 127, 137, 159 et 161, l'ilet No. 161, faisant face à la Levée.

L'ilet 139, est immédiatement sur les derrières de l'ilet No. 161.

L'Ilet No. 157 n'est qu'à un ilet de la Levée.

7ème. Propriété.

La moitié indivise de six terrains de valeur, situés au faubourg des Religieuses, et désignés sur le plan sous les nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Le lot No. 1 mesure 31 pieds 11 pouces, 7 lignes de face à la rue Félicité, sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No. 2, et 120 pieds 7 pouces 6 lignes du côté de l'autre ligne, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes dans le fond.

Le lot No. 2 mesure 31 pieds 11 pouces, 7 lignes de face sur la rue Félicité; 120 pieds sur la ligne de division du lot No. 1, et 119 pieds 4 pouces 2 lignes du côté de l'autre ligne, et 31 pieds 11 pouces, 7 lignes dans le fond.

Le lot No. 3 mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste. Marie, 120 pieds sur la ligne de division du lot No. 4, et 119 pieds 4 pouces, 2 lignes du côté de l'autre ligne, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes dans le fond.

Le lot No. 4 mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste. Marie, 120 pieds sur la ligne de division du lot No. 3, et 120 pieds 7 pouces 6 lignes sur le côté de l'autre ligne, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes dans le fond.

Le lot No. 5 est un terrain d'encoignure et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face, à la rue Ste. Marie, sur 119 pieds 6 lignes de profondeur et face à la rue Ste. Ursule: 124 pieds 6 pouces 3 lignes à la ligne de division du lot No. 6, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes dans le fond.

Le lot No. 6 mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste. Marie, 124 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot No. 5, 125 pieds 4 pouces du côté de l'autre ligne, et 31 pieds 11 pouces, 6 lignes dans le fond, le tout mesure anglaise.

Conditions—1, 2, et 3 ans de crédit sur billets endossés à la satisfaction du syndic, et en cas de non paiement exact à l'échéance, ils devront porter intérêt à raison de 10 pour cent l'an, jusqu'au paiement définitif, sans avoir le droit de renvoyer le paiement, aussi [illegible] quatre actions de la Compagnie d'Assurances de l'Atlantique.

Conditions—Six mois de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du syndic; et les actions placées en sécurité jusqu'à final paiement.

Les actes de vente devront être passés devant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acheteur.

17 fev—4f 17, 19, 27, 19, 25.

VENTE DU SYNDIC.

Wm Gallagher contre ses créanciers et les créanciers de J. et W. Gallagher.

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu mercredi, 25 mars, à midi à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la rue St. [illegible] entre les rues Perdido et Gravier, mesurant soixante et quinze pieds de face à la rue St Pierre, sur cent vingt pieds de profondeur, la mesure française; ledit lot est borné d'un côté par la propriété de M. Huet, et de l'autre par celle de P. O. Sorbé, ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui en font partie, leurs dépendances et appartenances, et les droits et privilèges qui y sont attachés.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 fev

RECU par les derniers arrivages de France et de New York, et à vendre par les soussignés, à des prix modérés.

Cotons écrus 3-4, 4-4 et 5-4;
Do blancs do do;
Indiennes fond blanc, percales blanches;
Mousselines blanches unies et brodées pour robes et pour meubles;
Do do do pour moustiquaires;
Coutils anglais et français, blancs et en couleur pour pantalons;
Denimes, printanières, Lansting noir, linge de table du Bearn, mousselines Suisses, désinées anglais et français, jaconats blancs et en couleurs;
Toile à Draps, toile d'Irlande, Russie, toile grise;
Bas et chaussons blancs, mérinos noir double, batistes blanches, mouchoirs de batiste unis et brodés, écharpes et fichus gaze; tull blanc et noir, gants fil noirs et blancs;

Aussi, en magasin et d'importations antérieures, un assortiment complet de marchandises sèches.

BORDERES & Co,
19 fev No. 77, rue de Chartres.

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE, No. 26, rue du Canal, près la rue Dauphine. Les soussignés préviennent la liberté d'informer le public qu'ils ont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toute description, venant de M. Thorburn à New-York. Aussi, graines de trèfle rouges et blanches, graines d'oiseaux mixtes, instruments aratoires, livres de jardinage et pour la culture de la soie, arbres, arbres fruitiers, plantes, morus multicaulis, etc. Ils prennent aussi la liberté d'informer qu'ils ont reçu un ouvrage sur l'agriculture pour ce climat, adapté à la culture d'un jardin, et ils appellent l'attention des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles rencontrera l'approbation de ceux qui en font usage. PH. PRINGLE.

N. B.—Récemment reçu de New-York un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, racines et dahlias doubles; aussi, une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi—Quelques belles têtes d'oignons. 16—6m

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.—J. C. Gallay, marchand grainier fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. 81, près St. Philippe, Nlle. Orléans, vient de recevoir de Bordeaux par le Talma, un assortiment de graines de jardinage de la dernière récolte, expédiées par M. A. Péchade, cultivateur et marchand de graines, près de Bordeaux, qui est renommé pour la qualité de ses produits. Le sieur Gallay aura toujours à vendre un assortiment d'arbres fruitiers et plantes d'ornement. 15 j—3m

GRAINES FRAICHES de Jardins fleuristes, et potagers, garanties de l'année 1839.

Le soussigné vient de recevoir de New-York, par les Shakspeare et le Falmouth, un grand assortiment de graines fraîches pour la saison. Reçu d'Angleterre par le St. Laurent, une belle collection de Camelias, Dallas doubles, Roses mousseuses, Œillets &c.

5 mars WM. DINN, 17, Commune.

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET aîné & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Labranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, ceridiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE—Mme. BUFFET par suite du malheur qu'elle a éprouvé dans l'incendie de l'hôtel St-Louis, prévient le public et ses amis en particulier, qu'elle vient de transporter son magasin dans la rue de Chartres entre Toulouse et St-Louis, près l'hôtel d'Orléans où on continuera de trouver comme par le passé toute espèce de comestibles—Elle vient de recevoir par le Garonne divers objets très frais, tels que prunes impériales, dito de Tours en corbeilles, figues, tappes et toute espèce de fruits bien assortis, fromage de Gruyère 1ère qualité, dito têtes de maure, dito pâte-grasse, dito ananas, pâtés de foies, tels que, perdreaux, poulardes, ortolans, cailles, bécasses, et foie gras de Strasbourg, [illegible] truffes; ainsi qu'un assortiment de boites de ferblanc de pâtés, truffes, sardines à l'huile et au beurre, anchois de Louzon, et huile de Colza épurée, [illegible]

Madame Buffet continue toujours à la [illegible] de ses amis, [illegible] mieux assortis.